



HAL
open science

Ethique, pauvreté et économie mondialisée

Jacques Fontanel, Steven Coissard

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Steven Coissard. Ethique, pauvreté et économie mondialisée. Questions d'éthique, L'Harmattan, 2007. hal-02925706

HAL Id: hal-02925706

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02925706>

Submitted on 30 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethique, pauvreté et économie mondialisée

Jacques Fontanel, Steven Coissard

In

Questions d'éthique

L'Harmattan
Paris, 2007

Résumé : La pauvreté est un concept difficile à cerner, avec des représentations évolutives dans le temps et dans l'espace. La pauvreté existe partout, à ces degrés divers. S'agit-il d'un avatar du système libéral, fondé sur l'intérêt individuel ? Les grands organismes nationaux et internationaux ont souvent privilégié les performances économiques aux nécessités sociales. Il est incontestable cependant que la lutte contre la misère extrême est moins prégnante aujourd'hui qu'hier. L'indice de développement humain donne une meilleure image de la pauvreté moyenne selon les pays. La pauvreté naît de l'accroissement des inégalités sociales, des conflits et guerre toujours bien présents, de l'insuffisance des biens et services publics disponibles.

Poverty is a difficult concept to define, with representations that evolve in time and space. Poverty exists everywhere, in varying degrees. Is it an avatar of the liberal system, based on individual interest? Large national and international organizations have often favoured economic performance over social needs. It is indisputable, however, that the fight against extreme poverty is less powerful today than in the past. The human development index gives a better picture of the average poverty in different countries. Poverty is the result of growing social inequality, the ever-present conflicts and wars, and the inadequacy of available public goods and services.

Mots clés : Ethique, pauvreté, globalisation, inégalités, conflits, IDH
Ethic, poverty, globalization, inequality, conflict, HDI

« Nous ne sommes jamais tout à fait contemporains de notre présent, l'histoire s'avance masquée, elle entre en scène avec le masque de la scène précédente et nous ne reconnaissons plus rien à la pièce »¹. On peut s'interroger sur les objectifs du capitalisme. Si pour Michel Aglietta, « la priorité absolue de la régulation du capitalisme au XXI^e siècle consiste à faire reculer la pauvreté du tiers-monde »², on peut aussi s'interroger avec Mark Duffield³ si la gouvernance de la mondialisation n'est pas plutôt destinée à assurer la stabilité aux frontières du monde riche et de conduire les guerres nécessaires, au nom du développement et de la démocratie, en vue de maintenir l'ordre dans un monde profondément inégalitaire. La globalisation, stade ultime du monde libéral, renvoie parfois à la violence quotidienne, celle de la précarité, des « effets de démonstration », des frustrations. Le lent processus d'érosion et de destruction brutale de la plupart des cultures est dommageable, car celles-ci, véritables moyens de structuration des sociétés, constituent des systèmes de cohérence sociale, de codes et de confiance.

La pauvreté existe aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

¹ Debray R. (1967), *Révolution dans la révolution*. Maspero, Paris.

² Aglietta M. (2004), « La gouvernance mondiale », in Plihon, D. (dir), *Les désordres de la finance*, Encyclopaedia Universalis, Paris.

³ Duffield M. (2001), *Global Governance and the New Wars. The Merging of Development and Security*, Zed Books.

I. LA PAUVRETÉ, AVATAR DU SYSTÈME LIBÉRAL ?

Si l'on rejette l'analyse marginaliste, on rejette la justice commutative, sur la base d'hypothèses pour le moins discutables. L'idée libérale est de considérer que, dans une économie de marché, chacun reçoit son dû. Dans ce contexte, la richesse est justifiée par la productivité et encensée pour la production des biens. Celui qui est pauvre est soit ou simultanément, paresseux ou incompetent. Changer cette règle peut conduire à la violence et au totalitarisme⁴. Les pauvres n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Pourtant, dans sa théorie de la justice, John Rawls, en cherchant à définir les procédures de répartition fondées sur les libertés fondamentales et l'équité, a mis en évidence la nécessité d'un « voile d'ignorance » dans le processus des décisions. Dans cette situation, chaque individu ignore sa place dans la société, ce qui limite sa tentation de défendre un intérêt particulier et l'ouvre à au respect des principes de justice collective. Le développement économique appelle une solution aux quatre problèmes suivants : des systèmes d'égalité démocratique (égalité des chances et respect des plus démunis), la justification d'un minimum social qui maximise les attentes du groupe le plus défavorisé, la nécessaire solidarité intergénérationnelle et une conception dynamique des inégalités nécessaires pour la prospérité.

Cependant, la famine peut intervenir sans que les droits de quiconque ne soient violés⁵. La pauvreté c'est aussi une privation de capacités et une insuffisance de revenus. Pour Paul Krugman⁶, d'une part, la mondialisation accroît les inégalités et dévalue le travail ordinaire, mais ce n'est qu'un stade transitoire, d'autre part, elle est à l'origine de nouvelles opportunités pour les travailleurs des pays pauvres puisque si les salaires de ces travailleurs sont scandaleusement bas, ils représentent une amélioration notable au regard de leur situation de pauvreté antérieure⁷. Il ne faut pas oublier cependant qu'il fallut plus de 50 ans dans la première révolution industrielle pour assister à un retour vers une plus grande égalité des revenus, soit au moins deux générations. En fait, les plus grandes inégalités aujourd'hui portent d'abord sur le patrimoine, qui accentue encore les inégalités de reve-

⁴ Salin P. (1990), « Vive l'inégalité », *Le Monde*, 10 juillet.

⁵ Sen A. (1981), *Poverty and famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press, Oxford.

⁶ Krugman P. (1998), *La mondialisation n'est pas coupable*, La Découverte, Paris.

⁷ « The wages of those workers are shokingly low [it] represent a vast improvement on their previous ... poverty » Krugman, P. (1997), "We are not the world", *The New York Times*, February 13th.

nus. On assiste à une mondialisation de la pauvreté, qui a annulé les effets positifs de la décolonisation, et dont le point de retournement se situe au moment de la crise de la dette. Dans les années 1990, en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud, en Amérique Latine, les cliniques et les écoles ont fermé, des maladies infectieuses comme la malaria, la tuberculose ou le choléra sont réapparues. La famine affecte près de 20 millions de personnes dans le Sud de l'Afrique et 130 millions de personnes sont menacées de ce fléau⁸. En règle générale, la famine apparaît dans les territoires colonisés, soumis à une administration étrangère, sous les régimes à parti unique (Corée du Nord) ou dans les dictatures militaires.

L'application des politiques exigées par les grands organismes internationaux ont accru les inégalités et l'appauvrissement des populations urbaines et rurales. Les prix des aliments de base, autrefois subventionnés, ne le sont plus pour suivre les recommandations des organisations internationales, ce qui rend la pauvreté encore plus cruelle et surtout sans solution. En Inde, l'abandon des subventions pour les fertilisants (demandé par le FMI) et l'accroissement des frais de production conduisent nombre de petits agriculteurs à la faillite. Dans certains métiers traditionnels (comme les tisserands artisanaux), les morts par inanition ont souvent suivi l'application de politiques macro-économiques fondées sur les impératifs de la mondialisation. En Chine, la privatisation a conduit aux licenciements de millions de personnes (35 millions de personnes dans les entreprises industrielles d'État). On estime qu'il y a 130 millions de travailleurs en trop dans les zones rurales. En Occident, la pauvreté resurgit dans les grandes métropoles, avec un apartheid social important. Dans les grandes villes américaines, les indicateurs de pauvreté comme la mortalité infantile, le chômage ou les sans abris sont au rouge et sont parfois comparables à ceux des pays en voie de développement (Tableau 1).

⁸ FAO (1993), "Food Supply Situation and Crop Prospects" in *Sub-Saharan Africa*, Special Report, n° 1, April.

Tableau 1. *La pauvreté aux États-Unis en 2000 (seuil de pauvreté selon les familles et le nombre d'enfants de moins de 18 ans)⁹*

Taille de la famille	Revenu de la pauvreté (en dollars par an)
Une personne de moins de 65 ans	8.959
Personne de 65 ans et plus	8.259
Couple	De 10.409 à 11.869
Trois personnes	De 13.470 à 13.874
Quatre personnes	De 17.761 à 18.052
Cinq personnes	De 20.236 à 21.731

Avec la croissance économique américaine récente, le taux de pauvreté est passé de 12,7% en 1998 à 11% en 2005 (soit encore 33 millions de personnes). Un quart des noirs et des populations hispaniques sont pauvres, contre un peu plus de 10% pour les Asiatiques et 7% pour les blancs non-hispaniques. On constate que si en 1975, le rapport entre le quintile des revenus les plus élevés et celui des revenus les plus faibles étaient de 10, il était passé à 15 en 1999, témoignant ainsi de l'accroissement de l'écart entre les populations aisées souvent âgées¹⁰ et les pauvres¹¹. Or, ces faits sont cachés dans les statistiques ou les rapports présentés par les grandes institutions internationales et le G7. Avec des concepts économiques inadaptés, les réalités sociales sont occultées.

La pauvreté est un concept difficile à définir. La détermination du nombre de pauvres peut aller du simple au double, tout dépend des critères utilisés. Déjà Hegel affirmait que les nations riches n'étaient pas assez riches pour résorber la misère. Elle évolue dans le temps. En 1990, 15% des Américains se situaient en dessous du seuil de pauvreté¹², et 75 millions d'entre eux percevaient un revenu inférieur à

⁹ U.S. Census Bureau, <http://www.census.gov/hhes/poverty/poverty99/pov99.html>
<http://www.gov/hhes/poverty/threshld/thresh00.html>

¹⁰ En 1900, 4% des américains avaient plus de 65 ans. Il y en a 13% maintenant. Quand il y a aujourd'hui 45 travailleurs pour payer dix retraites, il y en aura moins de 20 en 2030, ceteris paribus. Les dépenses sociales pour les plus de 65 ans sont 5 fois supérieures à celles de la population entre 15 et 65 ans dans les pays de l'OCDE. C'est un problème politique grave de conséquences à terme, dans un paysage politique où les vieux prennent un poids croissant. Les jeunes ont les revenus les plus faibles et constituent les bataillons des pauvres, alors même que les dépenses sociales vont plutôt vers les vieux.

¹¹ U.S. Census Bureau, Income 1999,

<http://www.census.gov/hhes/poverty/poverty99/pov99hi.html>

¹² Marti S. (1994), *L'économie des États-Unis*, Le Monde-Marabout, Paris.

celui de 1966. La Banque mondiale a fixé arbitrairement un « seuil de pauvreté » à un dollar par jour, en parité de pouvoir d'achat. Cette estimation est pour le moins cavalière. La signification du dollar par jour n'est pas très crédible. Aux États-Unis, la *Social Security Administration* a fixé le seuil de pauvreté de 1996 à un peu plus de 16 000 dollars, soit un revenu de 11 dollars par tête et par jour, ce qui faisait 13,1% de la population pauvre, dont près de 20 % de la population des centres des villes. En France, le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté¹³, défini par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale à 602 € pour une personne seule (tableau 9), a fortement diminué jusqu'en 2004. En 2002, la France comptait près de 3,6 millions de personnes dont le niveau de vie était inférieur à ce seuil de pauvreté, soit 6,1% de la population¹⁴. Cependant, les chiffres fournis méritent d'être discutés, car ils ne prennent en compte que les valeurs monétaires du revenu, ce qui n'est pas suffisamment significatif au regard de l'état réel de la pauvreté. Autrement dit, le seuil défini ci-dessus est une condition certaine de pauvreté, mais si l'on tient compte des autres dimensions des coûts de l'homme, le nombre de pauvres est nécessairement plus élevé (Tableau 2).

Tableau 2. *Seuils de pauvreté en France (en euros 2001 par mois)¹⁵*

Année	Personne seule	Couple	Enfants < 14 ans	Enfants >14 ans
2001	602	903	+181	+ 301

Le calcul objectif de la pauvreté est délicat. Il fait l'objet de nombreuses hypothèses difficilement vérifiables, fondées sur des indicateurs et des « *conventions forcément arbitraires* »¹⁶.

– Aux États-Unis, la méthode objective de calcul du seuil de pauvreté absolue consiste à définir un panier de biens et services nécessaires assurant un minimum de subsistance. Cette estimation est faite par le Ministère de l'Agriculture, sur la base du coût de la nourriture, qui représente 33% du budget d'une famille de 3 personnes. On en déduit le « minimum vital ». On peut retrouver des estimations

¹³ Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur à la moitié du niveau de vie médian.

¹⁴ *Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2003-2004*, p. 18.

¹⁵ Sources : Insee-Dgi, enquête Revenus fiscaux de 1996 à 2001. Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante.

¹⁶ *Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2003-2004*, p. 18.

similaires avec le revenu minimum d'insertion (RMI)¹⁷ ou les minimums des bureaux d'aide sociale. Selon le CREDOC, au moment de sa création, le RMI aurait dû être fixé à 2841 francs pour un célibataire (contre 2000 francs réellement distribués).

– La pauvreté peut être définie légalement, sur la base, par exemple, d'un certain pourcentage du SMIC (de l'ordre de 80%).

– La méthode statistique se fonde sur des normes habituellement admises ou raisonnables. L'hypothèse peut être faite que le premier décile des revenus les plus faibles définit le seuil de pauvreté. On peut aussi considérer que la base est le revenu médian d'une population à laquelle on applique un pourcentage (50%, en France, 60% au niveau européen). Cette méthode est évidemment très approximative et ne permet guère les comparaisons intertemporelles et internationales.

– La méthode subjective laisse aux ménages la détermination de leur propre seuil de pauvreté. Comme Marx définissait l'appartenance à une classe au sentiment de celui qui pense lui appartenir, cette estimation est intéressante, mais insuffisante.

– Enfin, la méthode qualitative admet une frontière sociologique et retient plusieurs critères comme la santé, la consommation alimentaire, l'emploi et les conditions de travail, le logement, l'enseignement, l'affiliation à la sécurité sociale, l'habillement, les loisirs, la liberté individuelle. L'INSEE mène une enquête annuelle sur les Conditions de vie en retenant quatre critères concernant la pauvreté : les contraintes budgétaires, les restrictions de consommations, les retards de paiements et les difficultés de logement¹⁸. Cette conception reste encore restrictive eu égard aux caractéristiques concrètes de la pauvreté. Le PNUD a élargi les critères qualitatifs (Tableau n°3), en développant des analyses en termes d'Indice de Développement Humain (IDH)¹⁹ ou d'Indice de Développement des Libertés (IDL).

¹⁷ Euzeby C. (1991), *Le revenu minimum garanti*, Coll. « Repères », n° 98, La Découverte, Paris.

¹⁸ Voir tableau 3 du rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 200-2004, p. 21).

¹⁹ Chartier A.-M. (1996), *Essai critique sur le concept de développement*, Coll. « L'Économie en plus », PUG, Grenoble.

Tableau 3. La définition de la pauvreté pour le PNUD

INDICATEUR	DURÉE DE VIE	SAVOIR	CONDITIONS DE VIE	TAUX D'EXCLUSION
IDH	Espérance de vie à la naissance	-Taux d'alphabétisation des adultes - Taux de scolarisation combiné	Revenu par habitant, en parités de pouvoir d'achat	
ISDH	Espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes	1) Taux alphabétisation des hommes et des femmes 2) Taux de scolarisation par sexe	Revenu par habitant (en PPA), sur la base des parts des hommes et des femmes dans le revenu du travail	
IPH-1	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans	Taux d'analphabétisme des adultes	- % de la population privée d'accès à l'eau potable - % de la population privé d'accès aux services de santé - % des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	
IPH-2	Pourcentage d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans	Taux d'illettrisme des adultes	% de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire, défini comme la moitié de la médiane du revenu individuel disponible	Chômage de longue durée (12 mois ou plus).

D'autre part, il existe plusieurs formes de pauvreté²⁰ que l'on peut regrouper en trois catégories :

– L'exclusion est le signe avant-coureur de la désagrégation sociale. Les pauvres sont ceux qui se situent dans le bas de l'échelle de la formation, du savoir, du prestige, du pouvoir et des revenus. Cette recherche dévoile les inégalités sociales, même si elles sont souvent difficiles à mettre en évidence. On retrouve les handicapés ou les

²⁰ Valtriani P. (1993), « Un concept de pauvreté disjonctif », *Économie Appliquée*, décembre.

inadaptés, l'avènement d'une société exclue de l'avènement de la nouvelle technologie, incapable de supporter la vitesse, l'interactivité, la flexibilité, l'abstraction. La pauvreté est multidimensionnelle et elle ne peut pas se limiter à l'absence relative d'argent. On peut donc établir des seuils chiffrés, mais ils ne suffisent pas. Il existe la « déprivation »²¹, lorsque certains individus n'ont pas le type de régime alimentaire, les vêtements, l'habitat, l'éducation, les conditions de travail et sociales et les distractions généralement approuvées par la société. C'est l'exclusion au mode de vie dominant, mise en évidence par trois indicateurs, le niveau de vie, la démographie et le mode de vie. Il n'existe pas de consensus sur le choix d'un indicateur référentiel concernant ce type de pauvreté.

– L'insuffisance des ressources financières définit la ligne de pauvreté, dont le caractère subjectif est très prononcé. On pourrait concevoir que les ménages qui ne paient pas d'impôts sur le revenu en France sont à ranger dans la catégorie des pauvres. Or, il y en a la moitié. La frontière monétaire est intéressante, mais pas suffisante. On doit rechercher les niveaux de vie sur des critères principalement marchands (ou valorisés comme tels). Faut-il tenir compte de l'individu ou de la famille ? Cependant, la définition monétaire de la pauvreté est toujours conventionnelle²², en tout cas rarement fondée sur un « *standard package* » de consommation ou de droits (*entitlements*).

– La précarité est un attribut de ce qui n'a pas une permanence suffisante pour organiser son avenir. On la mesure à partir de cinq indicateurs : le travail, le niveau de vie, le logement, la santé et la formation. Les étudiants à faibles revenus ne sont pas considérés comme pauvres, car cette situation est jugée provisoire. L'idée d'une grande vulnérabilité domine cette conception.

Selon l'OMS, le nombre de pauvres s'accroît au rythme de la population du globe, soit 2% par an. Cette pauvreté s'étend aussi au Nord. On assiste à une situation explosive de misère, de prévarication,

²¹ Townsend P. (1979), *Poverty in the United Kingdom*, London, Pelican Book.

²² Faut-il choisir la moyenne ou la médiane (le salaire moyen étant, en France de 12% supérieur au salaire médian, son acceptation augmentant le nombre de pauvres) ? Comme il existe des économies d'échelle, le critère en France pour une personne est de 1 comme en Allemagne ou au Royaume-Uni, de 0,7 pour le second adulte (contre respectivement 0,7 et 0,5) et de 0,5 pour chaque autre enfant (contre 0,7 et 0,5). En outre, il faut savoir quelles sources d'information utiliser, les sources fiscales étant souvent peu fiables (minoration de ses revenus).

d'homicides croissants, on finit par tuer les pauvres²³. Dans les pays développés, des rendements décroissants en matière de lutte contre la pauvreté ont été constatés. Les seuils de pauvreté définis dissimulent, pour les pays développés, l'ampleur de la crise sociale et morale. Ils se focalisent sur un ensemble de manques relatifs aux indicateurs monétaires choisis et ils occultent les crises sociales et morales. La fin de l'ex-URSS en 1991 a été payée d'un prix social considérable, avec 100 millions de personnes ayant vécu pendant une décennie sous le seuil de la pauvreté. Les exclus (chômeurs de longue durée, par exemple) perdent leurs droits à participer à la vie sociale. La fragilisation des classes moyennes conduit à un blocage de l'un des moteurs de la croissance occidentale, avec l'effritement de la protection sociale et la crise des retraites comme conflit potentiel entre les générations. La solidarité intergénérationnelle est compromise ainsi que l'État-Providence.

Dans le domaine international, la pauvreté est souvent fondée sur les inégalités insupportables. Par exemple, la ville de New York dépense autant d'électricité que toute l'Afrique subsaharienne. Le marché n'est certainement pas le remède miracle à la pauvreté et la clé du développement. La pauvreté fait obstacle au fonctionnement du marché et réciproquement. La vérité des prix s'accommode mal de la pauvreté, laquelle suscite une demande trop faible et une culture du marché insuffisante. Il est alors intéressant d'analyser le rapport entre le développement économique d'un pays et le niveau de pauvreté de ses habitants.

II. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PAYS ET LA FAIM DANS LE MONDE

Pour Amartya Sen, « le développement peut être appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les

²³ Le sous-emploi agricole atteint 65% au Pérou, 30% au Brésil. Les inégalités s'accroissent. La Chine obtient de bons résultats, mais son PNB par habitant est encore le tiers du PNB par habitant tunisien. 100 millions de paysans chinois sont à la recherche d'un emploi dans les villes. En Inde 200 millions de personnes sont intégrées dans l'économie moderne. Il n'y a plus de famine, mais la lutte contre les minorités s'accroît au point de craindre encore pour les 100 millions de musulmans du pays. Au Sénégal, il y a 30% de pauvres, mais de faibles précipitations en donneraient rapidement 60%. C'est la précarité liée au climat.

individus »²⁴. Il implique donc un combat contre la pauvreté, la dictature, l'insécurité, l'intolérance ou la négligence collective des solidarités. Une absence de services publics concernant le droit, la police, l'éducation ou la santé sont autant de barrières au développement économique. Les libertés apparaissent parfois comme des moyens du développement économique, alors qu'elles en sont surtout des éléments constitutifs. Autrement dit, de nouvelles libertés sont susceptibles de compenser une réduction du PNB par habitant. L'absence de liberté dans le choix du travail maintient les situations d'assujettissement et parfois même d'esclavage virtuel. Le fondement du développement économique repose donc sur cinq formes de liberté. « Il s'agit des libertés politiques, des ouvertures économiques, des opportunités sociales, des garanties de transparence et de la sécurité protectrice »²⁵.

Le développement économique c'est d'abord la conquête des libertés individuelles et collectives. Ce n'est pas seulement une base d'évaluation du succès ou de l'échec, c'est un facteur de l'initiative individuelle et de l'efficacité sociale. Au fond, ces libertés sont à la fois des moyens et des fins. Il n'est pas contestable que le pouvoir d'exercer ses initiatives et son bon droit constitue en soi une composante essentielle du développement économique. Si l'approche économique insiste sur les revenus et la richesse, une conception plus utilitariste se focalise plutôt sur la satisfaction mentale. Le chômage massif entraîne plus de frustration que ne le reflètent les chiffres. Ce n'est pas seulement une perte de revenus, c'est aussi la perte de la capacité d'initiative et une absence de savoir faire, c'est un facteur d'exclusion sociale et une perte de liberté. Il faut donc subordonner la richesse à la qualité de la vie et aux libertés réelles, ce qui n'est généralement pas reconnu par la science économique traditionnelle. En fait, les chiffres ne sont que des indicateurs partiels, qui doivent aussi intégrer des composantes qualitatives, comme la sécurité ou la satisfaction de vie de chaque personne. Cependant, si le marché favorise les quantités, les restrictions qu'on lui apporte peuvent réduire les « opportunités économiques » et donc les libertés. Cependant, certains marchés sont parfois contre-productifs. C'est le cas, selon Adam Smith, des marchés financiers. Or, la science économique s'est trop préoccupée des biens au détriment de la diversité de la vie et de ses satisfactions. Le développement économique n'est pas une fin en soi, il doit déboucher

²⁴ Sen A. (2001), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté*, Éditions Odile Jacob, Paris, p. 13.

²⁵ *Ibid.*, p. 20.

sur une amélioration des conditions de vie (santé, éducation, accès au logement...). La santé et les soins ne peuvent pas être répartis de façon trop inégalitaire, car il en résulterait une instabilité sociale et des troubles politiques. Sans une politique macroéconomique adaptée, il est impossible de fournir aux populations des soins de santé appropriés et de les protéger contre un appauvrissement consécutif aux coûts des frais médicaux²⁶.

Le secteur de la santé, contrairement à ce qu'affirment les économistes, ne fonctionne pas comme tous les autres secteurs, car il ne suffit pas de réaliser l'efficacité, mais aussi l'équité. C'est un bien public mondial, même si certaines dépenses pourraient être engagées par les individus qui en ont les moyens. Cependant, dans la plupart des pays du monde, c'est le système privé qui s'impose. Il n'y a pas d'appui politique à une action universelle et l'État intervient jusqu'à concurrence de 45% des dépenses de santé. En outre, on ne peut appliquer les principes des pays développés aux pays les plus pauvres. Le Sri Lanka a un système efficace (3% du PNB contre 6% en Inde). Il met l'accent sur les services de prévention, comme l'éducation ou la vaccination, une bonne formation en hygiène à toutes les mères. 85% de la population utilise les hôpitaux publics, contrairement à l'Inde où les médecins sont souvent absents. Le personnel est dévoué au Sri Lanka, c'est cette relation privilégiée avec la population qui fait la différence.

Les pays en voie de développement ont subi l'essor du sida, la corruption, la misère, les guerres et une tutelle inadaptée des organisations économiques internationales, notamment du FMI²⁷. Il existe de nombreuses théories du sous-développement²⁸. Le nouveau Sud ne rompt pas avec l'ancien. La colonisation est venue bloquer les processus d'industrialisation, mais il n'y a pas eu pour autant pillage. Le sous-développement était la norme jusqu'à la révolution industrielle. Les États pauvres ont souvent été amenés à suivre une politique qu'ils ne souhaitent pas, notamment lorsqu'ils étaient endettés. Ils ont connu des espoirs, dont les essais d'application se sont avérés soit insuffisants soit dangereux pour leur propre développement. Par

²⁶ Hsiao W. (2000), « Le secteur de la santé est unique : il faut bien doser le rôle de l'État et du secteur privé », *FMI Bulletin*, 18 septembre, p. 296.

²⁷ Cohen E. (2001), *L'ordre économique mondial. Essai sur les autorités de régulation*, Fayard, Paris.

²⁸ Brunel S. (1995), *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Coll. « Major », PUF, Paris, 1994. Cf aussi, A.M. Chartier (1996), *Essai critique sur le concept de développement*, Coll. « L'Économie en plus », PUG, Grenoble.

exemple, la fameuse révolution verte (qui a favorisé les paysans les plus riches), la biotechnologie (qui menace les marchés traditionnels), la sur-pêche, l'abattage des forêts tropicales, les mégacentrales aux normes de sécurité allégées, le drainage des richesses du Sud vers le Nord et l'uniformisation de la culture ont porté en eux des effets pervers défavorables au combat contre la pauvreté. Le développement durable n'est pour l'instant qu'un concept théorique que la mondialisation néglige dans son activité journalière, malgré les effets d'annonce. L'indice de développement Humain (IDH) donne une idée du niveau d'insatisfaction des besoins essentiels dans un pays (Tableaux 4, 5, 6 et 7).

Tableau 4. Variations de l'IDH des pays développés depuis 1975²⁹

RANGS 2003, 2004, 1975	PAYS	1975	1985	1995	2000	2004
1 - 1 - 4	Norvège	0,868	0,898	0,936	0,956	0,965
2 - 2 - 6	Islande	0,863	0,896	0,919	0,943	0,960
3- 3 -11	Australie	0,848	0,879	0,933	0,960	0,957
4 - 12 - 17	Luxembourg	0,840	0,858	0,911	0,929	0,945
5 - 6 - 3	Canada	0,869	0,909	0,934	-	0,950
6 - 5 - 7	Suède	0,964	0,886	0,929	0,958	0,951
7 - 9 - 1	Suisse	0,879	0,896	0,921	0,940	0,947
8 - 4 - 20	Irlande	0,811	0,845	0,894	0,929	0,956
9 - 13 - 12	Belgique	0,846	0,878	0,929	0,949	0,945
10 - 8 - 5	États-Unis	0,867	0,901	0,929	0,938	0,948
11 - 7 - 9	Japon	0,857	0,895	0,925	0,936	0,949
12 - 10 - 6	Pays-Bas	0,867	0,893	0,928	0,939	0,947
13 -11- 16	Finlande	0,841	0,879	0,914	0,940	0,947
14 - 15 - 2	Danemark	0,874	0,890	0,913	0,932	0,943
15 -18 -13	Royaume-Uni	0,845	0,863	0,921	0,948	0,940
16 - 16-10	France	0,853	0,881	0,921	0,932	0,942
18 -17- 15	Italie	0,842	0,866	0,907	0,921	0,940
20 - 21 - ?	Allemagne	0,869	0,888	0,913	0,927	0,932
21 -19- 18	Espagne	0,837	0,968	0,904	0,918	0,938
35 - 35	Hongrie	0,779	0,808	0,812	0,843	0,869

²⁹ PNUD : <http://hdr.undp.org/statistics/data/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/variations_de_l%27IDH_depuis_1975

Tableau 5. Variations de l'IDH des pays en développement ou émergents depuis 1975³⁰

Rangs 2003, 2004	Pays	1975	1985	1995	2000	2004
35 - 35	Hongrie	0,779	0,808	0,812	0,843	0,869
44 - 33	Koweït	0,763	0,780	0,813	0,837	0,871
52 - 50	Cuba				0,817 (2003)	0,826
53 - 53	Mexique	0,689	0,755	0,782	0,809	0,821
62 - 65	Russie		0,817 (1990)	0,770	-	0,797
63 - 69	Brésil	0,645	0,698	0,747	0,783	0,792
85 - 81	Chine	0,525	0,594	0,683	0,755 (2003)	0,768
94 - 92	Turquie	0,587	0,646	0,709	-	0,757
99 - 96	Iran	0,566	0,610	0,694	0,721	0,746
103 - 102	Algérie	0,506	0,610	0,671	0,722 (2003)	0,728
110 - 108	Indonésie	0,468	0,583	0,663	0,680	0,711
119 - 111	Égypte	0,439	0,540	0,611	-	0,702
120 - 121	Afrique du Sud	0,655	0,702	0,742	0,696	0,653
124 - 123	Maroc	0,429	0,515	0,579	0,610	0,640
127 - 126	Inde	0,412	0,476	0,546	0,577	0,611
135 - 134	Pakistan	0,363	0,419	0,492	-	0,539
141 - 141	Soudan	0,349	0,396	0,465	0,500	0,516
154 - 152	Kenya	0,461	0,530	0,524	0,499	0,491
157 - 156	Sénégal	0,311	0,375	0,421	0,444	0,460
158 - 159	Nigeria	0,318	0,386	0,418	-	0,448
163 - 164	Côte d'Ivoire	0,409	0,448	0,427	0,428	0,421
173 - 171	Tchad	0,269	0,311	0,344	0,359	0,368
174 - 175	Mali	0,230	0,263	0,307	0,330	0,338
175 - 174	Burkina Faso	0,253	0,297	0,311	0,328	0,342
176 - 176	Sierra Leone				0,298	0,335
177 - 177	Niger	0,236	0,242	0,256	0,271	0,311

³⁰ PNUD : <http://hdr.undp.org/statistics/data/>
http://fr.wikipedia.org/wiki/variations_de_1%27IDH_depuis_1975

**Tableau 6. Indicateurs du développement humain (IDH)³¹
dans les pays développés**

PAYS	Espérance de vie à la naissance	Taux alphabétisation des adultes	Taux de scolarisation global	PIB réel par habitant (en PPA)	Classement par PIB par habitant moins classement IDH
1) Norvège	79,8	0,99	100	38454	3
2) Islande	80,9	0,99	96	33051	3
3) Australie	80,5	0,99	113	30331	11
4) Irlande	77,9	0,99	99	38827	-1
5) Suède	80,3	0,99	96	29541	11
6) Canada	80,2	0,93	93	31263	4
7) Japon	82,2	0,99	85	29251	11
8) États-Unis	77,5	0,99	93	39676	-6
9) Suisse	80,7	0,99	86	33040	-3
10) Pays-Bas	78,5	0,99	98	31789	-1
11) Finlande	78,7	0,99	100	29951	4
12) Luxembourg	78,6	0,99	85	69961	-11
13) Belgique	79,1	0,99	95	31096	-2
14) Autriche	79,2	0,99	91	32276	-7
15) Danemark	77,3	0,99	101	31914	-7
16) France	79,6	0,99	93	29300	1
17) Italie	80,2	0,984	89	28180	3
18) Royaume-Uni	78,5	0,99	93	30821	-5
19) Espagne	79,7	0,98	100	25047	3
21) Allemagne	78,9	0,99	89	28303	-2

³¹ PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles.

**Tableau 7. Indicateurs du développement humain (IDH)³²
dans les pays émergents ou en développement**

PAYS	Espérance de vie à la naissance	Taux alphabétisation des adultes	Taux de scolarisation global	PIB réel par habitant (en PPA)	Classement par PIB
33) Koweït	77,1	0,933	73	19384	2
35) Hongrie	73,0	0,99	87	16814	4
36) Argentine	74,6	0,972	89	13298	10
50) Cuba	77,6	0,998	80	5000 ?	43
53) Mexique	75,3	0,91	75	9803	7
65) Russie	65,2	0,994	88	9902	-6
69) Brésil	70,8	0,886	86	8195	-5
81) Chine	71,9	0,909	70	5896	9
92) Turquie	68,9	0,874	69	7753	-22
96) Iran	70,7	0,77	72	7525	-24
102) Algérie	71,4	0,699	73	6603	-19
108) Indonésie	67,2	0,904	68	3609	8
111) Égypte	70,2	0,714	76	4211	-2
121) Afrique du Sud	47,0	0,824	77	11192	-66
123) Maroc	70,0	0,523	58	4309	-15
126) Inde	63,6	0,61	62	3139	-9
134) Pakistan	63,4	0,499	38	2225	-6
141) Soudan	56,5	0,609	37	1949	-2
152) Kenya	47,5	0,736	60	1140	7
156) Sénégal	56,0	0,393	38	1713	-8
159) Nigeria	43,4	Nc	55	1154	-1
164) Côte d'Ivoire	45,9	0,487	40	1551	-15
171) Tchad	43,7	0,257	35	2090	-39
174) Burkina Faso	47,9	0,218	26	1169	-17
175) Mali	48,1	0,19	35	998	-11
176) Sierra Leone	41,0	0,351	65	561	1
177) Niger	44,6	0,287	21	779	-7

³² PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles.

Dans ce contexte, la question est de savoir quelles sont les responsabilités de ces inégalités et leur signification. Pour de nombreux théoriciens libéraux, le développement économique est le résultat d'un combat, d'un processus brutal fait de sang, de sueur et de larmes, selon les mots de Churchill. La protection sociale minimale devient alors un luxe démocratique dont il faut se débarrasser. En suivant la logique malthusienne, il faut laisser les plus forts l'emporter et respecter la rigueur et la discipline. L'indifférence est le parti le plus puissant, elle a permis toutes les exactions, ce siècle en est témoin. « Tout branle avec le temps » disait Pascal. Il y a une confiscation des valeurs, lorsqu'elles ne s'inscrivent pas dans les « créneaux porteurs »³³.

Les organismes internationaux, d'obédience libérale, ont toutefois perçu l'intérêt d'un développement des pays pauvres dans le cadre du respect de l'économie de marché. Le Fonds Monétaire International a valorisé surtout la politique d'ajustement structurel, laquelle, aujourd'hui est contestée et remise en question³⁴. Les ajustements prônés par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont eu pour objectifs de retrouver les conditions d'une croissance saine et durable. L'ajustement structurel a souvent été expérimenté dans les pays endettés d'Asie et d'Amérique latine. Il propose une contraction du déficit budgétaire, la dévaluation de la monnaie (pour modifier les termes de l'échange interne et externe entre biens échangeables et biens non échangeables), la rigueur monétaire (sélectivité des prêts du secteur privé, hausse des taux d'intérêt), la modification du système d'incitation à la production (relèvement des prix agricoles, rationalisation des interventions de l'État sur les marchés, privatisation), la réduction de la protection industrielle en obligeant l'application des avantages comparatifs et une réduction des coûts. Cependant, la politique de rigueur a déprimé la demande interne, ce qui a fait obstacle à une croissance tirée par le marché local. Il en a résulté la plupart du temps la perpétuation du cercle vicieux. Or, ces ajustements ont un coût considérable, avec des effets irréversibles de nature à compromettre le démarrage d'une croissance à long terme. Dany Rodrik³⁵ affirme même que les normes exigées pour remplir les conditions demandées par l'OMC ont un coût supérieur au budget annuel de nombreux pays en voie de développement. La rigueur est d'autant plus choquante que le remède n'a pas été vraiment efficace.

³³ Forrester V. (1996), *L'horreur économique*, Fayard, Paris.

³⁴ Fontanel J. (2007), « L'Afrique et le FMI », *Géopolitique Africaine*, mars.

³⁵ Rodrik D. (2001), « Non, la mondialisation ne favorise pas le développement, bien au contraire », *Courrier International*, n° 545, 12 avril.

Aucun pays du Nord n'aurait pu accepter les politiques économiques qui ont été les conditions de l'aide internationale payante. Cependant, si l'application en tous lieux et selon les mêmes recettes a certainement été commode, elle s'est avérée inefficace et absurde. En Afrique, les résultats des ajustements n'ont pas été satisfaisants, du fait du délabrement des infrastructures, de l'état catastrophique de l'agriculture, de l'absence d'intégration économique ville-campagne. L'aide internationale s'est tarie, et il n'en a pas toujours été fait bon usage. Même lorsque des pays ont réussi à appliquer le Consensus de Washington (qui suppose surtout l'intégration à l'économie mondiale par la libéralisation des échanges et la mise en place une politique monétaire saine), ils n'ont pas pu éviter les crises économiques humainement très coûteuses (Mexique et Argentine, notamment). Les politiques d'ajustement structurel sont aujourd'hui contestées à l'intérieur même du FMI, même si les anciens critères pèsent encore dans les décisions de l'organisation.

Si l'on veut bien regarder le revenu et la consommation des pays en développement, on constate que les pauvres ne sont pour rien dans l'endettement international de leur pays. Ce qui prouve qu'il existe une collusion entre les opérateurs du Nord avec leurs homologues riches du Sud. L'origine de la dette des pays en développement se trouve dans l'euphorie de la croissance des revenus issus des matières premières qui a suivi le choc pétrolier, conduisant à la substitution des logiques commerciales et financières à celles de l'aide. La crise de l'Afrique s'explique aussi par l'arrêt de ses rentes des matières premières et de l'aide. L'Afrique a souvent été extérieure au processus de globalisation, c'est un continent oublié, voire méprisé. Il suffit de relire les indices de développement humain pour constater cette réalité. La défense des agriculteurs des pays développés autorise un protectionnisme déguisé et il y a même l'apparition d'un néo-protectionnisme avec le refus partiel de concurrence avec les NPI. Le Sud reste encore fragile et précaire. Il entre dans l'impitoyable hiérarchisation du monde. Pour Sophie Brunel³⁶, il existe en fait quatre Sud :

– Le Sud triomphant d'Asie, qui analyse avec condescendance le déclin de l'Occident et s'engage dans le libéralisme économique et le despotisme politique,

– Le Sud malade d'Afrique avec l'insécurité politique, la marginalisation économique et la dépendance au Nord,

³⁶ Brunel S. (1995), *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Coll. « Major », PUF, Paris.

- Le Sud de l’Islam qui comprend des pays intégrés (Indonésie) ou en crise (Algérie) qui souffrent de la montée des intégrismes,
- Le Sud intermédiaire d’Amérique Latine, avec sa culture occidentale, son libéralisme effréné, ses inégalités, ses drogues et ses détournements.

La question est de savoir si le Sud est victime d’un ordre économique international injuste. La détérioration des termes de l’échange est une réalité, parce que si les matières premières sont importantes pour le Sud, le Sud n’est pas important pour les matières premières. Pour échapper à ces rapports commerciaux déséquilibrés, il faut accroître la productivité et donc les exportations, diversifier les produits exportés, transformer les produits bruts, s’affranchir de la dépendance extérieure de matières premières brutes ou transformées. Ce qui est particulièrement difficile à réaliser, lorsque le pays est dans une situation d’urgence économique. Or, les règles établies par l’OMC bénéficient surtout aux pays riches et le Sud est victime d’un protectionnisme déguisé, mais efficace, qui a été à l’origine de l’échec de la cinquième conférence ministérielle de l’OMC à Cancun en 2003³⁷.

Aujourd’hui, par l’action humanitaire, les États occidentaux peuvent revendiquer la représentation du « bien » dans le monde, même si l’humanitaire cache parfois des jeux de puissance³⁸. L’aide au développement, coordonnée par le Comité d’Aide au Développement (CAD) dans le cadre de l’OCDE, est intéressante, souvent favorisée par la participation à l’échange international, ce qui a pour effet, pour les donateurs, de promouvoir la stabilité et la démocratie³⁹. L’aide américaine (USAID) a d’ailleurs défini cinq buts à son action : encourager la croissance à l’extérieur, protéger l’environnement, créer la démocratie, aider la population mondiale à se stabiliser et apporter une aide humanitaire. Il faut ajouter l’action des États-Unis dans ce domaine, via les organisations internationales. Enfin, l’aide passe aussi par l’éducation, soit par la vente des services éducatifs à l’étranger, soit par la réception des élites sur le territoire américain. Actuellement cette aide atteint 0,1% du PNB, ce qui reste très peu. Cependant, si les pays en développement sont normalement importateurs de capitaux, la crise de la dette a inversé le phénomène dans les années 1980. Ce

³⁷ Fontanel J. (2007), « L’Afrique et le FMI », *Géopolitique Africaine*, mars.

³⁸ Dans certains cas, les actions ayant un but humanitaire renouent avec un projet colonial rajeuni.

³⁹ Council of Economic Advisers (1997), *American Leadership in the Emerging Global Economy*, Annual Report, Washington.

phénomène a été amplifié par l'endettement public, l'absorption de l'épargne privée et l'accroissement de la compétition sur les fonds internationaux. Depuis les années 1990, on assiste à un nouvel accès au capital international pour les pays stables politiquement. Les restructurations de la dette ont été nombreuses et globalement positives. L'aide internationale, fondée sur les achats aux pays donateurs, crée des distorsions commerciales. Il ne s'agit pas toujours d'une vraie aide, mais d'une promotion à l'exportation, impliquant souvent de forts coûts de maintenance, et il en résulte une mauvaise allocation des ressources. Les critiques sur l'assistance internationale sont importantes et elles conduisent même parfois à en mesurer les effets pervers⁴⁰.

Dans certains cas, l'aide peut renforcer le pouvoir des hommes de guerre. Il faut prendre soin de la fourniture des biens et éviter de les laisser à ceux qui continuent la guerre à des fins personnelles et chercher à réduire les niveaux de menace et de coercition, par un usage négocié de l'aide. Cependant, il est trop facile d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui fondent les relations internationales sur la violence et le refus de la solidarité. Les organisations non gouvernementales sont supposées constamment défendre la paix, même si ce n'est pas leur objectif déclaré. Elles se doivent d'apporter quelques moyens aux exploités pour lutter contre l'injustice, plutôt que de fournir une aide miséreuse, qui maintient les hommes sous le joug de l'argent, et ce d'autant plus que les guerres modernes sont internes aux États et concernent la vie quotidienne de tous les citoyens civils et militaires. Certes, les agences d'aide doivent respecter leur mandat originel, même si leur action les conduit constamment à favoriser ou à réduire les potentiels de paix et de guerre. Cependant, toute situation de paix n'est pas raisonnable si elle est fondée sur la pauvreté pour certains et l'extrême richesse pour d'autres. Il existe des gains et des pertes à chaque situation de conflit, comme à chaque aide internationale.

L'aide devrait également servir à développer les biens publics internationaux, qui se caractérisent fondamentalement par le fait que les investissements des organismes publics concerneraient plusieurs pays. Ainsi, la recherche sur les vaccins présente les caractéristiques d'un bien public, dont le prix défini par le marché n'est pas souvent compatible avec les exigences de la santé publique. Or, les maladies

⁴⁰ Anderson Mary.B. (1999), *Do no harm. How aid can support peace - or war*. Lynne Rienner Publishers, Boulder, London.

endémiques constituent l'un des maux essentiels du sous-développement. Il existe plusieurs types de biens publics internationaux (purs et impurs, clubs, produits joints) qui sont d'un grand intérêt dans l'assistance au développement. Ils sont nécessaires au développement économique et, à ce titre, ils constituent d'intéressants vecteurs de l'assistance au développement, à condition de respecter la règle de la subsidiarité. Dans ces conditions, l'aide internationale peut, partiellement au moins, s'appliquer à ce type d'opérations, qui intéresse l'ensemble des peuples, développés ou pas. Dans de nombreux cas, les pays riches souhaitent se doter d'un bien public qui peut, sans pour autant être payé par les plus pauvres, leur être aussi accordé du fait même de l'indivisibilité du bien et de son absence de rivalité. Dans ce cas, des accords peuvent être passés entre les États pour permettre une inégalité dans les financements de ces biens publics internationaux, à condition que chacun s'approprie l'opération ainsi engagée. Les investissements collectifs internationaux doivent être financés sur la base de la règle de la subsidiarité. Ainsi, une aide internationale qui intéresse tous les pays devrait alors devenir un instrument important du développement des pays pauvres. Autrement dit, l'assistance ne doit pas être déconnectée de la stratégie de développement, elle ne doit pas être apportée comme un simple surplus. Elle constitue un instrument important du développement des pays receveurs, dans le cadre d'un partenariat entre tous les donateurs publics et privés et les objectifs économiques des pays pauvres.

Aujourd'hui encore, les pays en développement souffrent des conflits internes et externes, que la fin de la guerre froide n'a malheureusement pas éradiqués. A priori, dans les discours sur la « mondialisation », la guerre stricto sensu n'est plus un instrument de gestion des conflits entre les États, parce qu'elle est trop coûteuse, trop dangereuse avec l'arme nucléaire et inutile avec les valeurs pacifiques croissantes produites par l'essor de la démocratie⁴¹. Ce n'est plus un moyen stratégique, c'est à la fois un cas de conscience et une menace récurrente. Pourtant la guerre est toujours présente, elle a seulement changé de nature. Elle ne met plus en place des bataillons sur un champ de bataille. Elle devient diffuse, fondée sur des variables politiques et économiques. La guerre économique est terroriste. Lorsque l'aide internationale s'exprime dans un contexte de violence politico-

⁴¹ Doyle M. (1986), "Liberalism and World Politics", *American Political Science Review*, vol. 80, p. 1151-1169.

économique, elle devient une partie du contexte et du conflit⁴². L'économie est une cause de guerre, elle est aussi un moyen de conflit. Jacques Attali considère d'ailleurs que la multiplication du nombre des États, l'absence d'ordre supranational et l'incapacité à faire respecter partout le Droit, ouvrent un bel avenir aux conflits armés. Ces guerres se feront aux frontières entre civilisations, entre rivaux à l'intérieur d'une même civilisation et enfin pour le contrôle des ressources rares⁴³. Au contraire, pour Brzezinski⁴⁴, la société américaine est la première société globale de l'histoire, grâce au développement des nouvelles technologies. Dans ce contexte, le modèle américain doit s'imposer, car c'est un modèle global de modernité. Il dominera l'avènement de la société postindustrielle, fondée sur l'industrie de l'information et de l'intelligence économique. Il est source de pacification, ce que l'aventure irakienne ne semble guère confirmer.

L'idée de la pacification mondiale est d'abord un espoir qui ressemble à un fantasme. Certes, l'ingérence se présente comme un nouveau droit en gestation, mais cette politique n'est parfois qu'un moyen de poursuivre la gestion des conflits (économiques, sociaux ou religieux). La guerre et la paix ne sont pas deux figures symétriques.

Avec la mondialisation de l'économie, la démocratie devrait être fondée sur la liberté, la capacité de résistance à l'oppression de la bureaucratie, à la consommation et à l'information de masse. Or, la relation entre la globalisation et la Nation ne produit pas les résultats escomptés ou revendiqués à coups d'annonces du type « méthode Coué ». La mondialisation de l'économie n'est sans doute pas l'aboutissement ultime de la modernité occidentale, car le marché ne peut assurer la convergence des intérêts si certains individus refusent le principe ou n'ont pas les moyens d'y participer⁴⁵. La remise en cause de l'État-providence entérine la fin du politique. Il faudrait se diriger vers une citoyenneté sociale, un pluralisme de bien-être, avec l'acceptation du rôle réduit de l'État dans la vie économique. Cependant, l'État reste la base de la communauté nationale et de l'ordre politique, qui fait subsister un interventionnisme public, sous la forme du pluralisme de bien-être (*welfare pluralism*), sans avoir pour autant le monopole du social. Aujourd'hui, d'autres forces s'engagent partiellement

⁴² Anderson Mary.B. (1999), *Do no harm. How aid can support peace - or war*. Lynne Rienner Publishers, Boulder, London.

⁴³ Attali J. (1998), *Dictionnaire du XXI^e siècle*, Fayard, Paris, p. 157.

⁴⁴ Brzezinski Z. (1971), *La révolution technétronique*, Calmann-Lévy, Paris.

⁴⁵ Engelhard P. (1996), *L'homme mondial. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* Arléa, Paris.

hors des marchés. Les ONG, le mécénat, la philanthropie pourraient exercer leurs droits et reconstruire une économie de dignité⁴⁶, en investissant dans l'amélioration des conditions de vie.

La sécurité sociétale met en avant les questions de culture, de religions, de langages, de coutumes ou d'identité nationale. Elle pose la question de la survie des communautés traditionnelles. Aujourd'hui, les sociétés sont souvent multiethniques, multiraciales et multireligieuses. L'identité n'est plus un fait de société, c'est un processus de négociation entre le peuple et les groupes d'intérêt qui le composent⁴⁷. Dans la hiérarchie des besoins, la sécurité environnementale n'a pas été valorisée à sa juste proportion. C'est un problème de civilisation, et certainement pas d'une lutte entre les hommes et la nature. Aujourd'hui, il semble nécessaire de mettre en place un agenda de sécurité internationale posant les questions des dommages irréversibles que la nature subit, des réserves énergétiques, des excès de la consommation, des gaspillages et de l'essor de la rareté. Or, l'économie de marché fonctionne sur la base d'une rationalité qui n'a pas toujours cours. Les intérêts des uns s'opposent à ceux d'autres, ce qui conduit aux comportements agressifs.

⁴⁶ Sorman G. (1995), *Le bonheur français*, Le Seuil, Paris.

⁴⁷ Sheehan Michael, *International Security. An analytical Survey*, Boulder, CO, Lynne Rienner Publishers, 2005, 201 p.

Bibliographie

- Aglietta, M. (2004), La gouvernance mondiale, in *Les désordres de la finance*, Encyclopaedia Universalis, Paris.
- Allais, M. (1999), *La mondialisation, le chômage et les impératifs de l'humanisme*, Unesco, Science et Humanisme, 9-10 Avril.
- Anderson, M. (1999), *Do no harm. How aid can support peace -or war*, Lynne Rienner, Boulder.
- Attali, J. (1998), *Dictionnaire du XXIe siècle*, Fayard, Paris.
- Brunel, S. (1995), *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, PUF, Paris.
- Brzezinski, Z. (1971), La révolution technotronique, Calmann Levy Paris.
- Cohen, E. (2001), *L'ordre économique mondial*, Fayard Paris.
- Council of Economic Advisers (1997), American Leadership in the Emerging Global Economy, *Annual Report*, Washington.
- Debray, R., *Révolution dans la révolution*, Maspero, Paris.
- Doyle, M. (1986), Liberalism and World Politics, *American Political Science Review*, vol. 80.
- Duddield, M. (2001), *Global Governance and the New wars*. Zed Books.
- Engelhard (1996), *L'homme mondial. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* Arléa.
- Euzéby, C. (1991), *Le revenu minimum garanti*, La Découverte, Paris.
- FAO (1993), Food supply situation and crop prospects, Sub-Saharan Africa, *Special Report*, 1, April.
- Fontanel, J. (1983), *Economie des armes*. La Découverte, Paris.
- Fontanel, J. (1979) *Ecologie, économie et plurigestion*. Éditions Entente.
- Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L. and Sen, A. (2003). *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J. (1995) *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J., 2005. La globalisation en analyse. *Géoéconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan, Paris,
- Fontanel, J. (2007), L'Afrique et le FMI, *Géopolitique Africaine*, mars.
- Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, L'Harmattan, Paris.
- Forrester, V. (1996), *L'horreur économique*, Fayard, Paris.
- Galbraith, J.K. (2004), *Les mensonges de l'économie*, Grasset, Paris .
- Hsiao, W. (2000), le secteur de la santé est unique, *FMI Bulletin*, 18 Septembre.
- Keynes, J.M. (1972), *Essays in persuasion*, Cambridge University Press.
- Krugman, P. (1998), *La mondialisation n'est pas coupable*, La Découverte, Paris.
- Krugman, P. (1997) We are not the world, *New York Times*, Février, 13 .
- Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2003-2004, Rapport.
- PNUD (2000), *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, De Boeck & Larcier, Bruxelles.
- Rodrick, D. (2001), Non, la mondialisation ne favorise ^pas le développement, bien au contraire. *Courrier international*, n°545. 12 Avril.
- Sen, A. (1981), *Poverty and famine*. Oxford University Press.
- Sen, A. (2001), *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob., Paris.
- Smith, R., Fontanel, J., 2008. International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6, p.37à52. à paraître.
- Sorman, G. (1995), *Le bonheur français*, Le Seuil, Paris
- Townsend, P. (1979), *Poverty in United Kingdom*, Pelican Book, London.

Valtriani, P. (1993), Un concept de pauvreté disjonctif, *Economie appliquée*, décembre.